

Séance du 2 décembre 2021

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin**, présidente

**Budget communal pour l'année 2022 (2021/P31)**

Rapport : M. Laurent Lavanchy

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis n° 31/2021, du 27 octobre 2021, concernant le budget communal pour l'année 2022,

VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2022, tel qu'amendé par la commission des finances et par le Conseil communal et qui présente les résultats suivants :

Charges	CHF 166'962'800.00
Revenus	CHF 159'705'500.00
Excédent de charges	CHF 7'257'300.00
Autofinancement	CHF 2'858'700.00

Ainsi délibéré en séance du 2 décembre 2021.

Adopté à une très large majorité (quelques avis contraires et quatre abstentions).

Pour extrait conforme le 3 décembre 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente  
  
Anne-Francine Simonin



la Secrétaire  
  
Carole Dind

Séance du **2 décembre 2021**

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin**, présidente

**Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) – Budget 2022 (2021/P32)**

Rapport lu par M. Jérôme Christen

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis n° 32/2021 du 27 septembre 2021 sur le budget 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL),

VU le rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

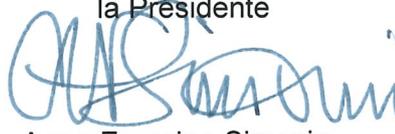
**d é c i d e**

d'adopter le budget 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré en séance du **2 décembre 2021**.

Adopté à une très large majorité (quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 3 décembre 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente la Secrétaire  
  
Anne-Francine Simonin    
Carole Dind

Séance du **2 décembre 2021**

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin**, présidente

**Fonds culturel Riviera (FCR) – Budget 2022 (2021/P33)**

Rapport lu par M. Tiago Branquino

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis n° 33/2021 du 11 octobre 2021 sur le budget 2022 du Fonds culturel Riviera,

VU le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'adopter le budget 2022 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré en séance du **2 décembre 2021**.

Adopté à une très large majorité (quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 3 décembre 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente la Secrétaire  
  
Anne-Francine Simonin    
Carole Dind

Séance du 9 décembre 2021

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin**, présidente

**Sport et Culture : quel avenir face à la crise du COVID-19 ? - Demande d'un crédit supplémentaire de Fr. 200'000.-- pour le soutien et la relance des activités des milieux associatifs et professionnels de la culture et du sport veveysans, face à la crise du COVID-19 (2021/P34)**

Rapport : M. Laurent Cornu

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis n° 34/2021, du 1er novembre 2021, concernant « Sport et Culture : quel avenir face à la crise du COVID-19 ? Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 200'000.- pour le soutien et la relance des activités des milieux associatifs et professionnels de la culture et du sport veveysans, face à la crise du COVID-19 »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

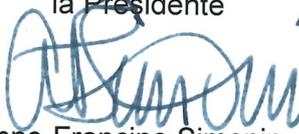
**d é c i d e**

1. d'octroyer un montant de CHF 200'000.- sous forme de crédit supplémentaire, pour apporter un soutien aux associations, fondations et autres structures sportives et culturelles veveysannes sans but lucratif et objectivement touchées par la crise du COVID-19 ;
2. de charger la Municipalité de lui soumettre le bilan des actions menées, dans le cadre du rapport de gestion.

Ainsi délibéré en séance du 9 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 10 décembre 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente  
  
Anne-Francine Simonin

la Secrétaire  
  
Carole Dind



Séance du **9 décembre 2021**

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin**, présidente

**Fixation du plafond d'endettement pour la législature 2021–2026 (2021/P35)**

Rapport : M. Laurent Lavanchy

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis n° 35/2021, du 1er novembre 2021, concernant la fixation du plafond d'endettement pour la législature 2021-2026,

VU le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

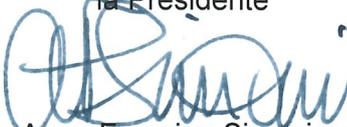
**d é c i d e**

1. de fixer le plafond d'endettement net à hauteur de CHF 165 millions de francs pour la période législative du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026 ;
2. d'autoriser la Municipalité à emprunter et à accorder des cautionnements et autres formes de garanties jusqu'à ce que l'endettement net atteigne le montant fixé au point 1 ;
3. de laisser dans les attributions de la Municipalité le choix du moment, ainsi que la détermination des modalités des emprunts et des cautionnements ;
4. de charger la Municipalité d'informer régulièrement le Conseil communal sur l'évolution de l'endettement.

Ainsi délibéré en séance du **9 décembre 2021**.

Adopté à une très large majorité (deux abstentions).

Pour extrait conforme le 10 décembre 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
la Présidente  
  
Anne-Francine Simonin

  
la Secrétaire  
  
Carole Dind